PUBLIÉ LE 14/04/2026

Décision n° 2026-34 du 13/04/2026 – Désignation d’un expert externe ponctuel à l’ANSM (LECONTE Stéphane)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - EXPERTISE : NOMINATIONS EXPERTS PONCTUELS

Le Directeur « de la direction médicale des dispositifs médicaux, et des dispositifs de diagnostic in vitro» ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

Décide

Article 1er
M. LECONTE Stéphane est désigné expert externe ponctuel auprès de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu’au 31 décembre 2026.

Article 2
La présente décision sera publiée sur le site Internet de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 13/04/2026

THOMAS Thierry
Directeur adjoint de la direction des dispositifs médicaux, et dispositifs de diagnostic*in vitro*